

# Pôle de compétitivité

Dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle, la France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour mobiliser les facteurs clefs de la compétitivité au premier rang desquels figure la capacité d'innovation, et pour développer la croissance et l'emploi sur les marchés porteurs. Sur le territoire Auvergnat, plusieurs pôles de compétitivité travaillent en partenariat avec l'Université Clermont Auvergne. La nouvelle phase de la politique des pôles de compétitivité durant la période 2013-2018. En cohérence avec la décision n°10 du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, "l'ambition nouvelle des pôles est de se tourner davantage vers les débouchés économiques et l'emploi ».

On compte trois pôles avec qui l'UCA travaille régulièrement, Viameca, Céréales vallée et Elastopole.

Notre université est partie prenante de ces pôles tant au niveau des conseils exécutifs que d'administration.